

l'influence de ces coordinations militantes, tel que le débat sur la directive européenne étendant le régime des brevets aux logiciels, finalement abandonnée le 6 juillet 2005,⁷⁰ ou le rejet inattendu de l'Accord commercial anti-contrefaçon (connu sous le nom d'ACTA) par le Parlement européen en juillet 2012.⁷¹

10.2. Contre l'oligopole des télécoms, des réseaux libres

Après la lutte contre le contrôle des industries de la culture et des médias sur la circulation des contenus sur Internet, nous évoquons ici l'histoire moins connue et moins documentée des réseaux libres.

Avant 1989, seuls quelques pays avaient suivi la voie tracée par les États-Unis en matière de libéralisation des télécoms : des pays tels que le Japon, le Royaume-Uni, le Canada, le Chili, la Jamaïque... Mais après la chute de l'Union soviétique, l'application des politiques néo-libérales au secteur des télécommunications devient un programme incontestable.⁷² Au sein de l'Union européenne, le processus qui faisait débat depuis le milieu des années 1980 apparaît désormais inéluctable, et est parachevé en 1996.⁷³

C'est dans ce contexte que des petits collectifs vont mettre en place des réseaux associatifs. Nous nous intéressons à deux d'entre eux, dont l'histoire est retracée à partir d'entretiens réalisés avec quelques uns des protagonistes : French Data Network (FDN) et Consume.net.

10.2.1. French Data Network : brève histoire d'une « idée folle »

En 1992, la Guerre froide prend officiellement fin à Camp David et, comme le constate la *Request for Comments* 1366 parue en octobre cette année-là, Internet est déjà entré dans une période de forte croissance et de

l'incertitude : Le rôle du discours des majors dans l'industrie musicale». In : *Revue française de gestion* 203.4 (mai 2010), p. 85–99.

⁷⁰ «An Uncertain Victory : The 2005 Rejection of Software Patents by the European Parliament». In : *Access to Knowledge in the Age of Intellectual Property*. Sous la dir. de Philippe AIGRAIN, Gaelle KRIKORIAN et Amy KAPCZYNSKI. New York : MIT Press, 2010.

⁷¹ James LOSEY. «The Anti-Counterfeiting Trade Agreement and European Civil Society : A Case Study on Networked Advocacy». In : *Journal of Information Policy* 4.0 (mai 2014).

⁷² ; Pour une analyse juridique du processus de libéralisation en Europe et en France, voir Jean CATTAN. *Le droit de l'accès aux communications électroniques*. Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2015.

⁷³ Directive 96/19/CE du 13 mars 1996 modifiant la directive 90/388/CEE en ce qui concerne la réalisation de la pleine concurrence sur le marché des télécommunications.

globalisation.⁷⁴ C'est également en 1992 que naît FDN, le premier fournisseur d'accès à Internet français à destination du grand public. Sa particularité ? Il s'agit d'une association « loi 1901 ».

Naissance et politisation de FDN

FDN a été fondé par Christian Paulus et quelques-uns de ses amis informaticiens, dont Jean-Philippe Niçaise, rencontrés dans les communautés parisiennes de passionnés d'informatique. À l'époque, cela fait déjà quelques années qu'ils explorent les réseaux informatiques tels que le Minitel, Calavacom ou encore Usenet. Sur les réseaux ouverts, à l'image de Usenet, on trouve une plus grande diversité de contenus, notamment des articles issus de la recherche universitaire. Les pratiques de partage de connaissances occupent une place centrale dans les interactions entre participants.⁷⁵

Pourtant, se connecter à ces réseaux ouverts représente encore un formidable défi. Au tournant des années 1980, récupérer les contenus des newsgroups Usenet au travers du protocole UUCP, ou échanger des e-mails, est non seulement fastidieux mais aussi très onéreux. Pour l'essentiel, c'est encore un privilège réservé à une élite associée au monde de la recherche. Quelques fournisseurs d'accès à Usenet existent, mais leurs tarifs sont tels qu'ils sont uniquement accessibles aux entreprises et aux foyers les plus fortunés.

En février 1992, Paulus et ses amis décident donc de se lancer dans un projet qu'ils mûrissent déjà depuis quelque temps. Lassés de devoir se contenter d'espérer que France Télécom et les quelques entreprises qui exploitent alors des réseaux privés changent leurs modèles économiques et leurs grilles tarifaires, ils décident de les contourner. L'« idée folle », comme ils la qualifient alors, consiste à créer sur le modèle associatif un fournisseur d'accès capable d'offrir aux Français une fenêtre sur ce qu'ils estiment être une véritable « bibliothèque mondiale », en mutualisant le coût de connexion aux serveurs nord-américains de Usenet afin de récupérer le trafic, pour l'acheminer ensuite sur un serveur en France (des machines situées dans l'appartement parisien de Paulus) où il sera mis à disposition de ses membres. En mai 1992, avant même le dépôt des statuts, ils contactent donc UUNET, un fournisseur d'accès américain avec lequel ils souhaitent s'interconnecter. Le mois suivant, le French Data Network est officiellement créé. Paulus devient son premier président, et Nicaise son trésorier.

Chez les passionnés d'informatique, la réponse ne se fait pas attendre.

⁷⁴E. GERICH. *Guidelines for Management of IP Address Space*. 1992. Disponible à l'adresse : <https://www.rfc-editor.org/rfc/rfc1366.txt>.

⁷⁵Christian PAULUS. *L'histoire du French Data Network*. Oct. 2016.

En deux ans, l'association compte près de 400 membres-abonnés, dont une trentaine de personnes morales (entreprises et associations) qui relaient à leur tour le trafic Usenet à leurs membres. Outre l'utilisation du réseau de France Télécom au niveau national et d'opérateurs de transit internationaux, l'essentiel de l'infrastructure FDN tient dans le salon parisien de Paulus, et se compose de trois ordinateurs NEXT à travers lesquels les membres se connectent au réseau UUCP, ou échangent des mails via le protocole SMTP. Pour prendre part au réseau, les membres de FDN doivent disposer d'un abonnement à France Télécom, puis connecter leurs ordinateurs à un modem équipé de logiciels libres comme FreeBSD pour gérer la connexion UUCP avec le serveur FDN. Chaque membre-abonné paie environ 100 francs par an (soit 15 euros environ) pour l'adhésion, plus un forfait de 180 francs pour son abonnement (autorisant un volume de données important pour l'époque).⁷⁶ Un serveur sert au partage de fichiers au sein de l'association, notamment pour télécharger la documentation et les logiciels nécessaires à la connexion. La communauté FDN contribue d'ailleurs à ces outils en écrivant du code, en rédigeant divers tutoriels. Paulus devient même une figure connue au sein des pionniers de l'informatique connectée lorsqu'il traduit la Nétiquette en Français. Bref, tout se passe pour le mieux : l'association fait plus que rentrer dans ses frais et le succès est au rendez-vous.

Bientôt, une occasion en or se présente. RENATER, le réseau public qui dessert les grandes institutions de recherche de l'hexagone,⁷⁷ commence à promouvoir un nouveau réseau auprès des milieux académiques français : Internet. Dans le cadre de son métier d'alors, Nicaise est invité fin 1992 à une réunion de présentation, et découvre que RENATER offre des accès subventionnés à Internet.⁷⁸ FDN demande à pouvoir bénéficier de cette offre avantageuse destinée au milieu de l'enseignement et de la recherche, en mettant en avant ses activités d'éducation à l'informatique et ses tarifs réduits offerts aux étudiants et demandeurs d'emploi. Quelques semaines plus tard, RENATER accepte, et offre à FDN pour une somme dérisoire une ligne spéciale de 64 kilobit/seconde connectée à ses serveurs ouverts sur Internet, un routeur Cisco, une série d'adresses IP et le nom de domaine fdn.fr. La petite équipe de bénévoles de FDN est aux anges. Quelques mois plus tard, courant 1993, l'ensemble des abonnés peut ainsi passer à des connexions IP, et donc à un véritable accès Internet pour se connecter directement à

⁷⁶PAULUS, *L'histoire du French Data Network* ; Jean-Philippe NICAISE. *L'histoire du French Data Network*. Oct. 2016.

⁷⁷Valérie SCHAFER et Bernard TUY. *Dans les coulisses de l'Internet. RENATER, 20 ans de technologie, d'enseignement et de recherche*. Paris : Armand Colin, 2013.

⁷⁸NICAISE, *L'histoire du French Data Network*.

n'importe quel serveur du réseau, où qu'il soit dans le monde.

Ce qui avait commencé comme « idée folle » de passionnés d'informatique va bientôt prendre un tour plus politique. En 1995, la première génération de dirigeants avait passé la main pour poursuivre leur carrières professionnelles dans un secteur informatique alors en pleine expansion (aujourd'hui, l'un d'eux travaille chez Orange, un autre – exilé en Californie peu après le lancement de FDN – est aujourd'hui directeur de l'ingénierie chez Google. . .). Puis, fin 1997, Benjamin Bayart, un jeune étudiant ingénieur, est élu président. Une nouvelle période s'ouvre alors pour l'association.

Nous sommes donc dans la deuxième moitié des années 1990. Après le mouvement de privatisation des anciens monopoles historiques et de leurs réseaux, les politiques européennes poussent ces acteurs à ouvrir leurs réseaux locaux à des fournisseurs d'accès alternatifs (ce qu'on appelle le « dégroupage »), tout en incitant les plus gros d'entre eux à construire leurs propres infrastructures. Le nombre de fournisseurs d'accès commerciaux explose, les prix baissent.

Dans cette période charnière où l'élargissement de l'accès à Internet accompagne sa marchandisation, certains pionniers voient d'un mauvais œil l'arrivée de tous ces nouveaux acteurs des télécoms, de ces intermédiaires attirés avant tout par des opportunités commerciales. Pour Bayart, cette démocratisation se fait au détriment de son intimité, car les motivations commerciales de ces acteurs sapent la relation de confiance qui doit selon lui lier l'utilisateur à son hébergeur ou son fournisseur d'accès.⁷⁹ D'où la conception du rôle politique joué par un acteur FDN qui, s'il est réduit à une position extrêmement marginale sur le marché de l'accès à Internet grand public, peut néanmoins se targuer de pratiques transparentes, de rapports directs entre les membres-abonnés simples utilisateurs et ceux d'entre eux qui choisissent d'être activement engagés dans la gestion de l'association.

S'adapter ou périr : le défi de l'ADSL

Pourtant, FDN a des problèmes bien plus pressants que de revendiquer cette identité militante. Il s'agit à l'époque de s'assurer que l'association conserve sa pertinence dans un marché en pleine mutation. RENATER estime désormais qu'en dépit de sa gouvernance associative et désintéressée, FDN propose un service commercial et qu'il ne peut plus bénéficier des modalités avantageuses qui lui étaient offertes jusqu'alors. FDN va alors faire appel à Oléane, un opérateur actif sur le marché professionnel et dont le dirigeant, Jean-Michel Planche, est proche des milieux militants (l'entreprise

⁷⁹ Benjamin BAYART. *L'histoire du French Data Network*. Juil. 2016.

est également hébergeur à titre gracieux de l'AUI).

Par ailleurs, l'association voit le nombre de ses membres chuter radicalement : rien qu'en 1996, 10 % d'entre eux quittent FDN pour privilégier des alternatives commerciales désormais plus avantageuses tant en terme de débit que de prix, et ce alors même que leurs pratiques commerciales – notamment des formes de ventes liées entre accès à Internet et services en ligne – rebutent ces pionniers d'Internet.⁸⁰

Le cadre réglementaire crée en outre de sérieux problèmes pour FDN. Tout d'abord, les directives européennes imposent une nouvelle définition du statut d'« opérateur télécoms », lequel s'accompagne de nouvelles obligations. FDN doit s'inscrire auprès de l'Autorité de régulation des télécoms (ancêtre de l'Arcep), et s'acquitter de frais d'inscription de l'ordre de 20 000 euros. Conçus pour les acteurs commerciaux, ces frais sont équivalents au budget annuel de l'association. Dans l'incapacité de payer, FDN ne s'inscrit donc pas, faisant le choix de rester sous le radar.⁸¹ D'autres petits FAIs n'y parviendront pas, notamment les petites entreprises qui avaient investi le marché et qui doivent alors fermer boutique.

Bon an, mal an, FDN survit tandis que l'arrivée de l'ADSL fait exploser les débits. En 2005, l'association ne compte plus que 40 membres-abonnés, qui n'utilisent qu'à la marge leur connexion FDN – désormais très lente en comparaison des offres des autres FAI –, pour de vieilles applications simples et passées de mode. Pour le reste, ils utilisent un second accès, fourni par un FAI traditionnel. Dans ces conditions, FDN doit se renouveler ou accepter de disparaître. En théorie, les directives européennes forçaient France Télécom à ouvrir son réseau – financé par le contribuable mais lui aussi privatisé – à ses concurrents. En pratique toutefois, la grille tarifaire et les conditions retenues sont complètement prohibitives pour un petit acteur comme FDN, incapable de financer les équipements nécessaires au raccordement de ses abonnés. Heureusement, Bayart connaît alors très bien le monde de l'ADSL, puisqu'il a participé au déploiement de cette technologie chez un grand FAI. Après plus d'un an et demi de lobbying interne, il convainc l'un de ses collègues du service commercial de louer son infrastructure à FDN pour acheminer le trafic de ses abonnés. Grâce à ce nouveau partenariat, l'association sera alors remise en selle.

⁸⁰Franck REBILLARD. «La genèse de l'offre commerciale grand public en France (1995-1996) : entre fourniture d'accès à l'Internet et services en ligne « propriétaires »». In : *Le Temps des médias* 18.1 (2012), p. 65.

⁸¹BAYART, *L'histoire du French Data Network*.